

**14 Port-Gentil**

**Épargne/Affaire BR Sarl  
Les victimes n'en démordent pas**



**Le bureau de l'Association des victimes de BR Sarl du pasteur Mapakou.**



**Un épargnant a eu un malaise parce qu'il ne supporte pas cette longue attente.**



**Les épargnants abusés préparent des actions si le gouvernement croise les bras.**

**SYM**  
Port-Gentil/Gabon

**POUR** mieux asseoir leurs actions, les victimes de la société des Bâisseurs des richesses (BR Sarl) ont annoncé, au cours d'un point-  
presse tenu dernièrement

dans la capitale économique, le passage de leur collectif en association regroupant tous les épargnants abusés. Ces derniers, par l'intermédiaire de leur porte-parole, Walter Pondo, ont saisi l'occasion pour interpeller le gouvernement sur leur

situation. Ils veulent, notamment, être situés sur la suite de la plainte internationale promise par l'Etat, en vue de l'extradition de Yves Mapakou, le patron de BR Sarl en fuite depuis deux ans. Faute de réponse à cette préoccupation qui traduit leur seul désir de

recupérer leurs fonds, ces épargnants pourraient mener des actions dans les prochains jours. «Nous avons désormais décidé de ne plus baisser les bras. L'Etat a fermé les yeux sur notre problème alors que ce sujet avait été débattu lors du Dialogue poli-

tique d'Angondjé, où de promesses ont été faites. Par ailleurs, nous attendons toujours la suite de notre dossier transmis au procureur de la République près le tribunal de Libreville, sur le mandat d'arrêt initié à l'encontre de sieur Mapakou», a dit Walter Pondo.

Enfin, il a invité les épargnants spoliés de la société BR Sarl à la mobilisation afin de faire entendre leur voix. C'est dans cette perspective qu'une assemblée générale pourrait incessamment se tenir toujours dans la capitale économique.

**Vie des associations/La Voix des oubliés/Eglise Sacré-Cœur de Jésus  
Sensibilisation des jeunes en conflit avec la loi**

**FAE**  
Port-Gentil/Gabon

**LA nouvelle église catholique Sacré-Cœur de Jésus, sise à Bac-Aviation, a accueilli, samedi dernier, une délégation de l'Organisation non gouvernementale (Ong) La Voix des oubliés, conduite par sa présidente, Me Solange Yenou. Elle est venue entretenir les petits paroissiens sur l'une de ses préoccupations du moment, à savoir les jeunes qui sont en conflit avec la loi.**

**A** en croire les membres de cette structure associative de défense des libertés, les jeunes sont de plus en plus nombreux à garnir les geôles du pays, singulièrement depuis que l'usage des stupéfiants a envahi les



**Me Solange Yenou s'adressant...**

établissements scolaires. «Il y a donc urgence à sensibiliser et à sensibiliser encore les jeunes et de plus en plus tôt», pensent-ils. Ainsi, les responsables de la nouvelle paroisse catholique ont-ils profité d'une période de récollection pour inviter l'Ong à s'adresser à leurs petits pensionnaires.

Employant un langage accessible à leurs âges, Me Yenou a visiblement convaincu ses jeunes interlocuteurs sur le fait que «si les prisons regorgent des malfaiteurs en tous genres, il y a malheureusement aussi des personnes innocentes en prison, des personnes qui n'y sont que



**...aux enfants qui ont pris une part active à la sensibilisation.**

parce qu'elles se sont trouvées au mauvais endroit, au mauvais moment et attendent la fin d'une enquête pour être libérées.» Il arrive que les délais prévus par la loi pour leur garde à vue soient souvent dépassés, selon l'oratrice. C'est pour s'occuper de ces cas-là que l'Ong "La Voix

des oubliés" a été créée, a-t-elle souligné. Par ailleurs, Me Solange Yenou a instruit son auditoire du fait que beaucoup de jeunes se retrouvent en prison, tout en leur indiquant les délits qu'ils commettent en ignorant souvent ceux-ci peuvent les conduire dans les geôles, notamment les vols,

les bagarres, les relations sexuelles avec des filles mineures de moins de quinze ans et, surtout, la détention, la consommation et la vente des stupéfiants. De leurs échanges, les enfants ont aussi été éduqués sur le fléau du "kobolo". Certains en ont vu et le décrivent comme ressemblant à des bonbons. Dans tous les cas, la plupart a été avertie sur sa dangerosité. Me Yenou en a profité pour prodiguer de précieux conseils de vigilance par ces temps où l'on assiste à des cas d'enlèvement d'enfants. Cette sensibilisation destinée aux tout-petits a été faite une semaine après qu'une autre, de même nature, a été organisée dans cette même paroisse, à l'intention des parents, par la Voix des oubliés.

**Musique**

**Cyprienne Voundanvouboude Mayenga chante "Ibadji"**

**RAD**  
Port-Gentil/Gabon

**Pour son premier opus de six titres, notre compatriote a choisi la tradimodernité.**

**LE** monde de la musique vient de s'enrichir d'un nouvel album. Déjà dans les discothèques et vendu également en main propre, "Ibadji", œuvre de notre compatriote Cyprienne V o u n d a n v o u b o u d e Mayenga, égaie, depuis quelques semaines, de nombreux mélomanes de la capitale économique et d'ailleurs.

Composé de six titres, l'opus fait une large place à la tradition. Une sonorisation tirée du bwiti (une religion synchrétique d'origine gabonaise) que l'on retrouve dans les titres phares que sont "Ibadji" et "Diomba".

D'autres chansons telles que "Modumu mve Nvula" et "Mandongji" sont au rythme du soukous. Les deux autres sont acoustiques. Ils sont joués à l'aide du tam-tam et du piano. Le tout, pour l'avoir écouté, est très dansant. Cyprienne Voundanvouboude Mayenga dit être dans la chanson depuis son jeune âge. A l'époque, elle chantait dans les chorales



**Photo : Julie Nguimbi**

de Sainte-Barbe de Mounana et Saint-Dominique de Moanda, dans la province du Haut-Ogooué. Elle a également prêté sa voix à la chorale Notre dame de Salette de Koula-Moutou, dans l'Ogooué-Lolo, avant de s'installer à Port-Gentil. Dans la capitale économique, elle a évolué dans les chorales des paroisses Sainte-Barbe et Saint-Paul des Bois.

**L'album "Ibadji" de l'artiste Cyprienne Voundanvouboude Mayenga dans les bacs.**

Mais notre compatriote nourrissait l'ambition de mettre sur le marché un titre mettant en valeur la tradition du pays, et évoquant la vie quotidienne. "Ibadji", guerre en langue Ndassi de l'Ogooué-Lolo, est un appel à un sursaut d'orgueil, une invite à se surpasser et à ne pas se laisser dominer par les vicissitudes de la vie. Elle remercie tous ses soutiens, notamment Franck Madama Ma-Lewardja, premier maire adjoint du 2e arrondissement de Port-Gentil, Michel Esonghe, doyen politique de la province, le ministre d'Etat Jean-Fidèle Otandault et bien d'autres.